



Association des Sociétés d'Assurance du Bénin

## **DOSSIER D'APPEL D'OFFRE**

# **RECRUTEMENT D'UN EDITEUR POUR LA DIGITALISATION DE L'ASSURANCE SANTE AU BENIN**

**MAITRE D'OUVRAGE :  
CADRE DE CONCERTATION (ASA BENIN / ONMB / ONPB)**

**MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE :  
ASA BENIN**



## Association des Sociétés d'Assurance du Bénin

### 0 Avis d'Appel d'Offres

Cotonou, le 15 décembre 2025

**Messieurs/Mesdames**

**DAO N°003./2025/ASA-BENIN/SG/P**

**Messieurs/Mesdames,**

- 0.1 Cet avis d'appel d'offre ouvert, s'inscrit dans la mise en œuvre du projet de digitalisation de l'assurance santé au Bénin.
- 0.2 L'ASA-Bénin a inscrit au titre de son Plan d'actions 2025-2026, la digitalisation de l'Assurance Santé et lance le recrutement d'un éditeur pour le déploiement et la mise en service d'une plateforme digitale dédiée à sa gestion.
- 0.3 L'ASA-Bénin invite par la présente, tout candidat intéressé à présenter sa proposition sous plis fermé, pour la mise en place de cette plateforme. Pour plus amples de renseignements sur les prestations en question, veuillez consulter le DAO au complet.
- 0.4 L'éditeur sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
- 0.5 Les dossiers seront déposés électroniquement suivant l'adresse : [secretariat@asabenin.org](mailto:secretariat@asabenin.org), La date limite du dépôt des dossiers est le vendredi 30 janvier 2026 à dix heures (10h00), heure locale (Cotonou-Bénin).
- 0.6 Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date indiquées ci-dessus seront purement et simplement rejetées.
- 0.7 Les offres seront ouvertes le même jour de leur dépôt à **10 heures 30minutes**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.
- 0.8 Une visioconférence sera organisée le mardi 13 janvier 2026, en vue d'apporter des réponses aux besoins d'éclaircissements des soumissionnaires. L'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement. Cette date est susceptible de modification.
- 0.9 **Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, par écrit, dès réception, à l'adresse suivante : ASA BÉNIN, Carré 4233 Zone Résidentielle, 01 BP : 5508 RP ou au mail : [secretariat@asabenin.org](mailto:secretariat@asabenin.org)**
  - a) que vous soumettez une proposition ;
  - b) que vous confirmez avoir compris et adhérez au mode de financement "**BOT**".

Veuillez agréer, Mesdames/Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.



## 1. Termes de Référence (TDR)

### 1.1 Contexte

Dans le cadre de la transformation numérique du secteur de l'assurance santé au Bénin, l'Association des Sociétés d'Assurance du Bénin (ASA Bénin) et le Cadre Permanent de Concertation entre l'ASA Bénin et les Prestataires Santé portent une initiative stratégique visant à moderniser le secteur.

Cette ambition se concrétise par l'adoption de solutions numériques innovantes et sécurisées, destinées à optimiser les processus et à renforcer l'efficacité opérationnelle.

Pour atteindre cet objectif, le développement et la mise en œuvre d'une plateforme digitale de marché nécessitent une expertise spécialisée, capable de répondre aux exigences d'un écosystème en pleine évolution.

Le marché de l'assurance maladie au Bénin se caractérise par les éléments clés suivants :

- Environ cinq cent mille (500.000) souscripteurs.
- Sept (7) compagnies d'assurances IARDT (Incendie, Accidents, Risques Divers et Transport).
- Une volumétrie de Vingt (20) milliards de FCFA de chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années.

### 1.2 Objectif de la Mission

Dans ce contexte, ASA Bénin souhaite être accompagnée par un éditeur de solutions dans la mise en service d'une plateforme digitale pour la gestion de l'assurance santé au niveau national.

A ce titre, la présente consultation porte sur le déploiement d'une plateforme digitale santé bimodale de type B2B et B2C.

### 1.3 Modèle d'acquisition ou de tarification

Le modèle de tarification attendu doit être flexible, transparente avec un mode de paiement basé sur du BOT (Build-Operate-Transfer).

L'ASA-Bénin envisage d'acquérir la solution selon le modèle Build, Operate and Transfer (BOT). À l'issue de la période d'exploitation par l'Adjudicataire, celui-ci transférera à l'ASA-Bénin tous les actifs développés et déployés (infrastructure, licences logicielles, applications, etc.) dans le cadre du projet et toutes les compétences requises, afin que l'ASA-Bénin puisse poursuivre l'exploitation de manière autonome, tout en continuant à bénéficier du support et de la maintenance fournis par le fournisseur.



## 1.4 Critères d'éligibilité

Le soumissionnaire doit être impérativement un spécialiste du domaine de l'édition de logiciel de gestion de prestations de santé. Il doit également satisfaire aux conditions suivantes :

### Expérience Générale

- Preuves d'ancienneté et de stabilité
  - Au moins 5 ans d'activité dans le domaine de l'informatique et/ou de l'édition de solutions logicielles.
  - Bilans financiers des 3 dernières années (chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins (500.000.000) cinq cent millions FCFA).
- Références Sectorielles
  - Expérience dans des projets similaires.
  - Avoir réalisé au moins 1 projet similaire idéalement en Afrique avec contacts vérifiables.
  - Fournir une preuve matérielle de projets digitaux réussis dans le secteur des assurances.

### Critères Techniques et Fonctionnels (Capacités Opérationnelles)

- Expertise en Digitalisation Assurancielle
  - Compétences en technologies adaptées au secteur santé/assurance.
  - Maîtrise de solutions cloud (conformes RGPD pour données de santé).
  - Expérience en blockchain ou API pour interopérabilité.
  - Développement de factures spécifiques : e-souscription, gestion des sinistres, analytiques prédictifs.
- Sécurité et Conformité des Données
  - Protection des données sensibles (santé = haute criticité).
  - Mesures contre cyber-risques (chiffrement, audits annuels, conformité RGPD d'un pays membre de l'UEMOA au moins).
  - Plan de continuité d'activité avec RTO < 4h.
- Scalabilité et Performance
  - Capacité à gérer la volumétrie du marché béninois.
  - Plateforme scalable pour 7+ compagnies IARDT.
  - Temps de réponse < 2s, disponibilité 99,9%.
  - Support multi-phases et évolutif.



- Innovation et Intégration
  - Adaptation aux besoins locaux (mobile-first pour souscripteurs).
  - Support SNMP/gestion réseau pour monitoring.
  - Intégration avec outils existants (ex. : logiciels des sociétés d'assurances).

### **Critères de Performance et de Soutien**

- Méthodologie de Projet
  - Approche structurée (Agile/Scrum).
  - Plan de projet avec milestones, Gantt.
  - Formation des utilisateurs (ASA Bénin/sociétés d'assurance, prestataires sané, ...) incluse.
  - Temps de pontage/mise en production < 6 mois.
- Support et Maintenance
  - Accompagnement continu.
  - SLA (Service Level Agreement) avec support 24/7.
  - Mises à jour gratuites 2 ans ; hotline locale au Bénin.
  - Garantie 3 ans.
- Durabilité et RSE
  - Alignement avec priorités nationales (digitalisation inclusive).
  - Inclusion de compétences locales.

### **1.5 Gestion du déploiement de la plateforme**

Dans le cadre du déploiement de la plateforme de marché pour la digitalisation de l'assurance santé, il est attendu une proposition d'accompagnement incluant les éléments suivants :

- Proposer une méthodologie de mise en œuvre et d'accompagnement de l'écosystème ayant pour objectif de rendre opérationnelle la plateforme proposée ;
- Identifier les principaux enjeux et sources d'arbitrages aux vues des projets menés par l'ASA Bénin ;
- Accompagner le cadrage du projet de mise en œuvre de services de santé digitaux avec les équipes projets de chaque compagnie, de chaque prestataire et de l'éditeur ;



- Assurer la cohérence du lotissement et la priorisation du déploiement des modules de la solution pour chaque compagnie, prestataire et autorité de supervision ;
- Gérer l'adhérence avec les autres projets en cours de mise en œuvre.

La plateforme doit à minima disposer des fonctionnalités ci-après :

- a. Gestion de la Production : Prospect, contractualisation, enrôlement, ID Numérique etc.
- b. Parcours patient : On-boarding – eKYC – Gestion d'agenda, Prestations de soins etc.
- c. Gestion des prestataires : On-boarding, Facturation, règlement des sinistres etc.
- d. Services digitaux : Reporting, Dossier Patient, géolocalisation des points de services de santé etc.
- e. Canaux et méthodes de paiements : Association d'instruments et canaux de paiements intégrés.
- f. Sécurité : Fraud management, Cybersecurity & SOC etc.

## 1.6 Durée et Délais de la Mission

La mission est prévue sur une durée maximale de six (6) mois, à compter de la signature du contrat. Cette durée inclue la phase de déploiement de la plateforme centrale.

## 1.7 Mandataire de la Mission

L'ASA Bénin est le Maître d'Ouvrage de la mission.

Cette mission sera réalisée sous l'autorité et la supervision de l'ASA Bénin et du Cadre Permanent de Concertation entre l'ASA Bénin et les prestataires santé au Bénin, en collaboration étroite avec l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMOA) et les parties prenantes identifiées.

## 1.8 Ressources

Le soumissionnaire proposera une équipe technique en corrélation avec sa proposition de solution. En cas de développement *from scratch*, son équipe devra comporter, à minima :

- **Un scrum master**

Bac+4/5 école d'ingénieurs, de commerce, ou équivalent,  
Certifié par un organisme accrédité  
Au moins 5 années d'expérience dans la fonction.



- **Un architecte cloud**

Bac+4/5 école d'ingénieurs ou équivalent

Certifié sur au moins les solutions cloud proposées par le soumissionnaire

Au moins 5 années d'expérience.

- **Un ingénieur SRE**

Bac+4/5 école d'ingénieurs ou équivalent

Certifié sur au moins les solutions proposées par le soumissionnaire

Au moins 5 années d'expérience.

- **Un ingénieur de test**

Bac+4/5 école d'ingénieurs ou équivalent

Connaissances avérées sur les méthodes et outils de test utilisés par le soumissionnaire

Au moins 5 années d'expérience

- **Un chef d'équipe technique**

Bac+4/5 école d'ingénieurs ou équivalent

Connaissances avérées sur les technologies, les solutions et les outils de génie logiciel

Au moins 5 années d'expérience.

- **Une équipe de développement (backend / frontend / fullstack)**

Bac+3/5 école d'ingénieurs ou équivalent

Connaissances avérées sur les méthodes et outils de développement utilisées par le soumissionnaire

Au moins 2 années d'expérience.

- **Un spécialiste en assurance santé**

Bac+3/5 école d'assurance

Connaissances avérées sur la gestion de l'assurance santé

Au moins 5 années d'expérience.

## 1.9 Livrables attendus du soumissionnaire

Dans le cadre de son intervention, le soumissionnaire retenu devra livrer à l'ASA Bénin les éléments suivants :

- Un plan projet détaillant la méthodologie et le planning de mise en service ainsi que le détail des rôles et responsabilités des différents intervenants. Chaque phase du projet doit faire l'objet d'une



présentation détaillée (durée, charges prévisionnelles, intervenant) ;

- La validation des spécifications fonctionnelles Editeur ;
- Un PV de recette et plans de test pour chaque phase du projet ;
- Un minutier de bascule et chronogrammes associés pour chaque phase du projet ;
- Des rapports périodiques de suivi d'avancement du projet par rapport aux objectifs fixés et au planning convenu.
- Documentation technique comprenant :
  - Dossiers d'architecture (technique et fonctionnel)
  - Description(s) des API
  - Manuel(s) et scripts de configuration
  - Manuels d'exploitation (administration, procédures – gestions des incidents et des problèmes, gestion des configurations, gestion des changements, gestion des sauvegardes/ restaurations, gestion des mises en production, plan de reprise d'activité, contacts utiles, etc.).
  - Guides utilisateurs

- Solution applicative respectant les exigences du présent cahier des charges

Au-delà des PV de recette, ce livrable sera matérialisé par un ensemble d'artéfacts à proposer par le prestataire, en cohérence avec le mode de livraison, les exigences décrites plus haut et les bonnes pratiques de gouvernance des systèmes d'information.

De façon générale, l'ASA-Bénin préférera les options lui garantissant le plus d'indépendance aux différentes phases du cycle de vie de la solution.

A titre indicatif et selon les cas, la liste des artéfacts pourra comporter : des contrats d'abonnements, des contrats et certificats de licences, un modèle de contrat de maintenance, un repository git ou du code source versionné et documenté, des images Docker des différents composants, des scripts d'automatisation et de déploiement des images, des scripts de migration et d'initialisation des bases de données, des fichiers de configuration des différents environnements, etc.

## 2. Organisation de la consultation : cahier des clauses administratives particulières

### 2.1 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation est constitué des termes de référence, du cahier des clauses administratives particulières et des différentes annexes.



## 2.2 Langue de l'offre

L'offre déposée par le soumissionnaire ainsi que toute correspondance et tout document y relatifs, doivent être rédigés en langue française (tant l'offre technique que la proposition financière).

## 2.3 Demande d'éclaircissements et modifications de la consultation

Une visioconférence sera organisée environ deux semaines après la transmission du présent dossier d'appel d'offres, à une date qui sera précisée dans l'avis d'appel d'offres, en vue d'apporter des réponses aux besoins d'éclaircissements des soumissionnaires.

Après cette visioconférence, le Soumissionnaire peut demander des éclaircissements sur tout ou partie du dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. La demande d'éclaircissements doit être adressée par écrit, notamment par courriel, à l'adresse : **secretariat@asabenin.org**

L'ASA Bénin répondra à toute demande d'éclaircissements reçue. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur) à tous les soumissionnaires.

Au cas où l'ASA Bénin jugerait nécessaire de modifier la consultation suite aux éclaircissements fournis, il le fera conformément à la procédure stipulée ci-après :

1. À tout moment avant la date limite de soumission des propositions, l'ASA Bénin peut modifier la consultation par écrit ou par moyen électronique. Le modificatif sera adressé à tous les soumissionnaires suivant le même canal que la consultation initiale et aura force obligatoire ; les soumissionnaires devront accuser réception par écrit de tout modificatif.
2. Si le modificatif est de substance, l'ASA Bénin peut proroger la date limite de soumission des propositions afin de donner aux soumissionnaires un délai suffisant pour le prendre en compte dans leur Proposition.
3. Le soumissionnaire peut soumettre une Proposition modifiée ou un modificatif à tout moment avant la date limite de soumission. Aucune modification de la Proposition technique ou de la Proposition financière ne sera admise après la date limite de soumission.

## 2.4 Modalités de sélection / Évaluation

L'évaluation de la soumission s'effectuera suivant les principes suivants :

- La notation de l'offre technique comptera pour 80% dans l'évaluation globale de l'offre
- La notation de l'offre financière comptera pour 20% dans l'évaluation globale de l'offre



## Évaluation technique

L'évaluation technique se déroulera en deux phases. La première sera consacrée à l'analyse de la proposition technique du soumissionnaire. La seconde consistera en une session de démonstration ("live session") d'une solution similaire déjà développée par le soumissionnaire.

- **Evaluation de la proposition technique** : elle fera l'objet d'une évaluation selon la grille de notation ci-après :

<b>Grille de notation des offres techniques</b>	
Complétude des pièces administratives et de l'ensemble des éléments exigés	05
Références du cabinet et du personnel proposé pour la mission	10
Capacité financière	05
Technologie proposée	30
Projet de mise en service	20
Exploitation	15
Accompagnement de l'écosystème	15
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Toute note technique inférieure à 80 points sera éliminatoire**

- **Live session** :

Les soumissionnaires ayant obtenu une note minimum de 80/100 lors de l'évaluation de leur proposition technique seront conviés à une présentation devant le comité d'évaluation.

Cette étape leur permettra de mettre en avant leurs réalisations dans le domaine de l'assurance santé. Il s'agira de présenter des projets antérieurs similaires à la solution demandée ; mettant en avant les méthodologies utilisées et les résultats obtenus.

Chaque présentation sera évaluée en fonction de la qualité et de la pertinence des compétences et des réalisations exposées. La note technique globale du soumissionnaire sera ensuite calculée en pondérant sa note de dépouillement selon la formule :

$$NGi = \left( \frac{NPi}{NPo} \right) * NTi$$

- **NPi** est la note obtenue par le candidat lors de la présentation,
- **NPo** est la note la plus élevée attribuée à une présentation,
- **NTi** est la note obtenue lors du dépouillement initial.



Cette approche garantit une évaluation approfondie des soumissionnaires afin d'assurer une sélection optimale.

**A la fin de l'évaluation technique, une liste des trois meilleurs candidats sera établie. Toutefois si l'équipe d'évaluation, ne trouve aucune solution similaire à celle attendue, il peut être mis fin au processus.**

### **Évaluation financière**

A l'issue de l'évaluation technique, il sera procédé à l'évaluation de l'offre financière des trois meilleurs soumissionnaires.

Les coûts de l'offre financière sont calculés sur une période de cinq (5) années à partir du projet de mise en œuvre.

Remarque : correction des erreurs pour la comparaison des offres financières Les offres financières ouvertes et qui auront été reconnues conformes pour l'essentiel au dossier de consultation, seront vérifiées par la commission d'évaluation des offres pour en rectifier les erreurs éventuelles de calcul. Ces erreurs seront corrigées par la commission de la façon suivante :

- Lorsqu'il existe une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, le montant en lettres prévaudra.
- Lorsqu'il existe une différence entre un prix unitaire et le montant total obtenu en effectuant le produit du prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra, à moins que l'ASA Bénin n'estime qu'il s'agisse d'une erreur grossière d'arrondi du prix unitaire. Dans ce cas, le montant total cité prévaudra et le prix unitaire sera corrigé.

Après vérification et correction des erreurs, les propositions complètes dépourvues d'erreurs de calcul, au besoin, les prix libellés dans diverses monnaies seront convertis en francs CFA.

L'évaluation financière prendra en compte les frais d'approche (douane, transit, etc.) éventuellement occasionnés par l'opération d'importation dans le cas de licences ou prestations intellectuelles.

La proposition financière finale sera obtenue par la somme des offres financières corrigées.

La proposition la mieux « disante » (Fm) recevra une note financière (Sf) de 100 points, la formule suivante étant utilisée pour le calcul des autres notes financières :

$$Sf_i = 100 * Fm / F_i$$

F<sub>i</sub> est le prix de la proposition financière considérée.

### **Classement final**

La note finale (Nfi) sera calculée de la façon suivante : Nfi = 80% NG<sub>i</sub> + 20% Sf<sub>i</sub>.



Le soumissionnaire qui approchera le plus les 100 points sera notifié afin d'entrer le cas échéant en négociation exclusive avec l'ASA Bénin et entamer la phase de contractualisation.

## **Adjudication**

Le soumissionnaire ayant obtenu la note globale (80% NGi + 20% Sfi) la plus élevée à l'issue du processus, sera invitée à négocier les termes du contrat avec l'ASA-Bénin et à satisfaire aux exigences préalables à sa signature.

En cas de désistement ou d'incapacité à satisfaire les conditions de signature du contrat, l'ASA-Bénin entamera des négociations avec l'entreprise ayant obtenu la deuxième meilleure note, et ainsi de suite.

L'entreprise parvenue à un accord avec l'ASA-Bénin et ayant satisfait toutes les conditions requises pour la signature du contrat sera déclarée adjudicataire.

## **Procédure de passation de marché**

Une fois le marché approuvé et avant l'expiration du délai de validité des offres, le Soumissionnaire provisoirement retenu en recevra notification à son adresse officielle indiquée dans sa soumission, et sera éventuellement invité à des séances de négociation portant sur les termes de son avant-projet de contrat.

Il devra, dans les vingt (20) jours suivant la notification, conclure les négociations avec le maître d'ouvrage et remplir toutes les formalités relatives à la passation du marché et, en particulier, signer le contrat du marché.

Dans le cas où les négociations n'auraient pas abouti ou que le Soumissionnaire provisoirement retenu n'aurait pas rempli ses obligations dans le délai imparti, le choix de celui-ci pour exécuter le marché en question pourra être annulé à la seule discrétion du Maître d'Ouvrage. Celui-ci aura la possibilité, dans ce cas, de retenir un autre candidat ou d'annuler la consultation.

Le contrat du marché régira les obligations contractuelles entre le Maître d'Ouvrage et le Soumissionnaire pendant toute la durée d'exécution du marché conformément à la législation en vigueur.

La date d'entrée en vigueur du marché est fixée à la date de signature du marché par les parties contractantes.

## **2.5 Préparation et présentation**

### **2.5.1 Forme et signature de l'offre**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tout éditeur ou groupement d'éditeurs ayant les capacités requises.

Les soumissions et les autres documents contractuels doivent être paraphés à chaque page en apposant à la dernière page, le cachet humide et la signature du Soumissionnaire lui-même ou de son mandataire dûment habilité.



## 2.5.2 Préparation de la soumission

L'offre est constituée de deux fichiers au format PDF, le premier contenant le dossier administratif et l'offre technique, et le second contenant l'offre financière. Les fichiers seront respectivement intitulés comme suit :

- « AO ASA Bénin – Plateforme assurance santé – Offre technique »
- « AO ASA Bénin – Plateforme assurance santé – Offre financière »

Chaque fichier sera protégé par un mot de passe différent.

Les offres sont soumises électroniquement et devront parvenir, sans leurs mots de passe, à l'adresse électronique suivante : [secretariat@asabenin.org](mailto:secretariat@asabenin.org), au plus tard aux date et heure limites de dépôt des offres. Toutefois, le mail de transmission devra contenir un numéro pouvant être contacté par WhatsApp le jour de l'ouverture des offres, pour l'obtention des mots de passes.

Le mail ayant pour objet de soumission - Offre pour « Sélection d'un éditeur pour la digitalisation de l'Assurance santé au Bénin ».

Pour toutes autres informations complémentaires, les soumissionnaires peuvent s'adresser à l'ASA Bénin aux contacts ci-après :

### ASA Bénin

**Adresse** : sis au quartier EHUZU, Carré 4233 Zone Résidentielle

**Boîte Postale** : 01 BP : 5508 RP Cotonou - République du Benin

**Tél.** : (+229) 01 21 30 00 40 / 01 69 25 33 33

**E-mail** : [secretariat@asabenin.org](mailto:secretariat@asabenin.org)

## 2.5.3 Présentation de la soumission

- **Offre technique**

L'offre technique contiendra les documents techniques et administratifs.

- **Documents techniques :**

- Une Présentation détaillée du soumissionnaire et de ses références (voir annexe 4) ;
- Une présentation de la solution proposée et ses spécifications ;
- Couverture technique et fonctionnelle (Annexe 1) ;
- la méthodologie projet et le planning associé ;
- Une présentation détaillée de l'équipe chargée du projet et ses qualifications (voir annexe 5 et 6) ;
- Une déclaration sur l'honneur de non-influence (voir annexe 1)
- Engagement de confidentialité de chaque intervenant sur le marché (annexe 2) ;
- Avant-projet de contrat en format word.



[Il est porté à la connaissance des soumissionnaires relativement au contrat, que les avant-projets de contrat sous forme de Conditions générales, habituellement considérées par les soumissionnaires comme non modifiables, feront l'objet de modification si les circonstances l'exigent afin d'une part, de prendre en compte l'expression des besoins de l'ASA Bénin telle que déclinée dans les présents termes de référence et d'autre part, de préserver les intérêts de l'Ecosystème].

[Il est également porté à la connaissance des soumissionnaires que l'ASA Bénin se réserve le droit de déterminer à sa seule discrétion, le mode de règlement des litiges (Voie judiciaire ou arbitrage).

En cas de choix de la voie judiciaire, le litige sera soumis aux juridictions compétentes du Bénin.

Dans l'hypothèse où l'arbitrage est retenu, le litige est impérativement soumis à la chambre de conciliation et d'arbitrage de Cotonou à défaut d'un accord amiable.

L'arbitrage se fait à Cotonou, et se déroule en langue française.

Les frais de l'arbitrage sont à la charge de la partie perdante.

Le contrat est impérativement régi par la loi béninoise. Aucune dérogation ne sera admise.]

**Les soumissionnaires devront justifier de leur régularité du point de vue fiscal et social, et mettre à la disposition de l'ASA Bénin les attestations y afférentes.**

- **Documents administratifs :**
  - o Lettre de soumission (voir annexe 3) ;
  - o Une copie légalisée du registre de commerce ;
  - o Une attestation d'immatriculation fiscale ;
  - o L'original de l'attestation de régularité fiscale en cours de validité ;
  - o L'original de l'attestation de la caisse de sécurité sociale en cours de validité ;
  - o L'original de l'attestation de non-faillite ;
  - o Etats financiers des trois dernières années ;
- L'offre financière indiquant par phase le détail des charges en jours-hommes devra comporter les modalités du BOT, notamment :
  - o Le mode de calcul et/ou le montant des redevances, avant et après le transfert de l'exploitation au Maître d'Ouvrage ;



- Le mode de calcul des pénalités en cas de violation des engagements de niveau de service ;
- La durée du BOT ;
- Les garanties exigées

## 2.6 Validité de l'offre

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours.

## 2.7 Frais de l'offre

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de sa Proposition ; l'ASA Bénin n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenu de les régler, quels que soient le déroulement ou les résultats du processus de sélection.

Par ailleurs, l'ASA Bénin n'est nullement tenu d'accepter une quelconque Proposition et se réserve le droit d'annuler la procédure de sélection à tout moment avant l'attribution du Contrat, sans encourir de ce fait, une responsabilité quelconque vis-à-vis des soumissionnaires.

## 2.8 Conditions financières

Le prix final ainsi que les conditions de paiement des prestations seront discutés lors des négociations contractuelles.

La caution de soumission sera restituée :

- aux soumissionnaires non retenus, dans un délai d'une semaine après la notification de l'attribution du marché ;
- au soumissionnaire retenu, dès qu'il aura singé le contrat et fourni les autres garanties exigées.

## 2.9 Conditions de facturation et de paiement

Les conditions de facturation seront discutées conformément à un échéancier qui sera convenu entre les parties.

Les factures, réputées sans escompte seront payables par virement, dans la monnaie de l'offre financière dans un délai qui sera discuté entre les parties.



## 2.10 Amendement des documents de consultation

- À tout moment antérieur à la date de soumission des offres, l'ASA Bénin peut, pour quelque raison que ce soit, modifier les documents de consultation.
- L'amendement sera notifié par courriel à tous les soumissionnaires ayant reçu le dossier de consultation.
- L'amendement doit être paraphé et cacheté avec mention « lu et accepté » et joint au dossier de candidature ou technique de l'offre suivant l'objet de l'amendement.
- La date limite de soumission de l'offre, peut dans ce cas être décalée à l'effet de donner aux soumissionnaires, un délai raisonnable pour la prise en compte de l'amendement.

## 2.11 Délai de dépôt

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 30 janvier 2026 à 10 heures, heure locale Cotonou-Bénin. Toute offre parvenue après la date et l'heure limites indiquées sera considérée comme irrecevable et retournée en l'état au soumissionnaire.

## 2.12 Modification et retrait des offres

Le soumissionnaire pourra notifier le retrait de son offre, antérieurement à la date limite de soumission des offres.

- La notification du retrait par le soumissionnaire de son offre sera préparée, cachetée, libellée signée, datée et transmise à l'ASA Bénin contre accusé de réception avec la mention « Retrait ».
- Aucune offre ne pourra faire l'objet de modification après l'ouverture des offres.

## 2.13 Dépôt Tardif des offres

Toute offre reçue après la date limite de soumission des offres précisées au point suscité, sera rejetée.



## 2.14 Ouvertures des offres

L'ouverture des plis s'effectue en deux phases :

L'ouverture des offres des soumissionnaires pour « l'offre technique » intervient le jour de dépôt des offres conformément à l'avis d'appel d'offres ou à une autre date retenue par la commission d'ouverture des plis, conformément aux procédures en vigueur à l'ASA Bénin. En cas de choix d'une nouvelle date pour l'ouverture, elle sera communiquée aux soumissionnaires.

« Les offres financières » ne seront ouvertes, qu'à l'issue des résultats de l'évaluation technique.

Les offres pour lesquelles un avis de retrait acceptable aurait été reçu conformément au point 2.12, ne seront pas ouvertes.

La commission d'ouverture des plis examinera les offres pour vérifier si elles sont complètes, si les documents sont correctement paraphés, cachetés et signés et si l'ordre général est respecté.

Elle soumettra par la suite les offres à l'évaluation.

L'ASA Bénin, se réserve le droit de rejeter l'offre globale d'un soumissionnaire si elle présente une insuffisance ou une non-conformité manifeste au cahier des charges.

## 2.15 Contrôle

Le fournisseur sélectionné sera soumis à une procédure d'évaluation si le type de prestation fournie fait partie du domaine d'application de la procédure d'évaluation des fournisseurs en vigueur au niveau de l'ASA Bénin.

L'ASA Bénin se réserve également le droit de procéder à des vérifications ou audits si nécessaire chez le fournisseur.

## 2.16 Confidentialité

### 2.16.1 Confidentialité des informations

En recevant le présent dossier de consultation, le soumissionnaire en reconnaît la confidentialité et l'exclusivité de son contenu. Il s'engage donc tout au long du processus, à ce que les informations écrites ou orales communiquées par l'ASA Bénin :



- a. Soient protégées, gardées strictement confidentielles et soient traitées avec les plus extrêmes précautions et protections ;
- b. Ne soient divulguées de manière interne qu'aux seuls membres de son personnel ayant à les connaître et sous réserve que ces derniers s'engagent à respecter les mêmes obligations de confidentialité ;
- c. Ne soient utilisées qu'aux seules fins de déterminer les possibilités de coopération entre les parties ;
- d. Ne soient divulguées, ni susceptibles d'être divulguées, soit directement ou indirectement à tous tiers ou à toutes personnes autres que celles mentionnées à l'alinéa b) ci-dessus ;
- e. Ne soient ni copiées, ni reproduites, ni dupliquées totalement ou partiellement pour ses besoins propres, lorsque de telles copies, reproductions ou duplications n'ont pas été autorisées par l'ASA Bénin.

### **2.16.2 Confidentialité du processus**

Après l'ouverture des offres, l'information relative à l'examen, l'éclaircissement, l'évaluation et la comparaison des offres ainsi que les recommandations concernant l'attribution du marché ne sont pas révélées aux soumissionnaires et à toute autre personne qui ne serait pas officiellement concernée par un tel processus jusqu'à ce que l'attribution finale du marché ait été annoncée.

A l'issue de cette consultation, l'obligation de confidentialité demeure et aucun renseignement ne pourra être divulgué à des tiers.

Fait à Cotonou, le 15 décembre 2025



### 3. ANNEXES

#### **Annexe 1 : Couverture technique et fonctionnelle (voir fichier Excel)**

Le candidat est invité à prendre connaissance du fichier et à renseigner chaque ligne dans chaque feuille suivant la liste déroulante explicitée sur la première feuille du fichier. Une case commentaire/explications est disponible pour apporter plus de clarifications sur le fonctionnement de votre solution ou les fonctionnalités nécessitant du développement qu'il soit partiel ou total.



## Annexe 2 : Modèle de déclaration sur l'honneur de non-influence

**Nous soussignés (Nom, Prénom, Qualité).....**

**Agissant au nom et pour le compte de.....**

(Raison sociale ou dénomination sociale)

**Inscrit au Registre de Commerce sous le numéro .....**

**Élisant domicile à (Siège social : Adresse complète / Téléphone et fax) .....**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Ci-après dénommé le soumissionnaire à l'appel d'offres n° 003 /2025/ASA BENIN/SG/P ayant pour objet « recrutement d'un éditeur pour la mise en place d'une plateforme digitale pour la gestion de l'assurance santé au Bénin ».

Déclare sur l'honneur que je n'ai pas fait et je m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personnes interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché et des étapes de sa réalisation.

Faute de quoi, l'ASA-Bénin se réserve le droit de résilier de plein droit le marché sous préjudice des autres recours.

Fait à ..... le .....

**Nom, prénoms, Cachet et signature du Soumissionnaire**



### Annexe 3 : Engagement de confidentialité

Je soussigné M./Mme .....  
faisant partie de la société ou de l'équipe du groupement .....  
..... en qualité de .....  
..... m'engage de maintenir une  
confidentialité totale sur toute information ou indication obtenue lors du marché : «  
recrutement d'un éditeur pour la mise en place d'une plateforme digitale pour la  
gestion de l'assurance santé au Bénin ».

**Nom, prénoms et signature de l'intéressé**

N° de la Pièce d'identité.....

**NB : A remplir par chaque intervenant sur la mission**



#### Annexe 4 : Modèle de soumission de l'offre

A : (Nom et adresse de l'Autorité contractante)

Madame/ Monsieur,

Nous soussigné (Nom, Prénom) : .....  
agissant en qualité de ..... au  
nom et pour le compte de .....  
inscrit au registre de Commerce sous le N° .....  
faisant élection de domicile à .....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au cahier des charges relatif à l'appel d'offres n° 003/2025/ASA-Bénin/SG/P lancé par l'ASA Bénin pour le recrutement d'un éditeur pour la mise en place d'une plateforme digitale pour la gestion de l'assurance santé au Bénin, nous vous soumettons par la présente notre offre, qui comprend une Proposition technique et une Proposition financière sous fichier séparé.

Nous nous engageons à exécuter le marché dans un délai de ..... jours calendaires, conformément aux conditions du cahier des charges désigné ci-dessus, approuvé par nous-même et moyennant les prix que nous-même avons établis.

La grille tarifaire de notre offre résultante de l'application de nos prix aux spécifications indiquées au cahier des charges en toutes taxes comprises (en chiffres et en lettres et en FCFA) est déclarée ferme et non révisable.

**Nous confirmons avoir pris connaissance du fait que la solution sera déployée selon le modèle Build, Operate and Transfer (BOT) et nous nous engageons pleinement à la déployer conformément à ce modèle.**

Nous soumettons et nous nous engageons à :

- Maintenir valables les conditions de la présente soumission et à rester lié à notre offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres et durant toute la durée d'exécution du marché au cas où nous serions titulaire du marché.
- Accepter le caractère ferme et non révisable des prix de ce marché.
- Attester sur l'honneur que les renseignements fournis au niveau de notre offre, sont exacts.
- Affirmer sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie de notre tort exclusif (ou au tort exclusif de la Société pour laquelle nous



---

intervenons), que nous ne tombons pas (ou que notre Société ne tombe pas) sous le coup d'interdictions édictées par la législation béninoise.

Nous soumettons et reconnaissions :

- avoir pris connaissance de tous les documents de l'appel d'offres et avoir inclus dans nos prix, tous les coûts résultant de notre appréciation de la nature et des difficultés des prestations à fournir, tous les frais généraux, impôts, taxes, bénéfices, aléas et autres. Les prix de l'offre sont établis sous notre propre responsabilité et ne pourront faire l'objet de quelques réclamations ou modifications que ce soient.
- que l'ASA Bénin peut écarter notre offre au cas où une de nos pièces viendrait à manquer et au cas où les dispositions des articles du marché ne seraient pas rigoureusement respectées par nous-même.
- Avoir noté que l'ASA Bénin n'est pas tenue de donner suite au présent appel d'offres pour quelques motifs que ce soient et que nous ne pouvons prétendre à être indemnisé de ce fait.

Si notre soumission est retenue, nous nous engageons à exécuter le marché à compter de la date du jour de la notification de l'ordre de service, dans un délai de ..... jours calendaires.

Fait à ....., le .....

(Mention bon pour soumission  
de la main du soumissionnaire)

**Cachet et signature du Soumissionnaire**



### Annexe 5 : Expériences et références du soumissionnaire

#### Liste des références du soumissionnaire

N°	Titre de la mission	Nom du client Lieu/pays +Contact client	Détail exhaustif de la mission	Durée de la mission	Montant de la mission
<b>Expériences spécifiques dans les projets similaires à la mission objet de l'appel d'offres</b>					
<b>Expériences Générales</b>					

**NB :** Les références doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution.



## Annexe 6 : Autres références technique et financière

N°	Désignation	Informations à fournir
1	Nombre d'années depuis l'entrée en activité du Soumissionnaire et pour chaque membre d'un groupement	
2	Nombre d'employés cadres permanents	
3	Chiffre d'affaires moyen sur les 3 dernières années du Soumissionnaire (justifier si possible)	
4	Certification du cabinet à un référentiel de qualité	

**NB :** A remplir pour chaque membre du groupement  
 Joindre l'état financier des trois (03) dernières années



## Annexe 7 : Liste des intervenants ou composition de l'équipe

### Annexe 8 : Modèle de c.v. pour chaque intervenant

- 1) Nom et Prénom :
  - 2) Date de naissance :
  - 3) Situation familiale :
  - 4) Dernier diplôme obtenu : ..... Année : .....
  - 5) Nombre d'années d'expérience : .....
  - 6) Fonction à assurer ..... (Chef de projet, ingénieur,)
  - 7) Profil et connaissances (Résumé professionnel) :
- .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

#### 8) Expérience professionnelle générale

Période	Titre du Projet et contenu	Client	Tâche

#### 9) Expérience professionnelle spécifique dans les projets similaires à la mission objet de l'appel d'offres :

Période	Titre du Projet et contenu	Client	Tâche



10) Etudes et formation

Diplôme / certification	Lieu d'obtention	Année d'obtention

11) Attestation :

Je, soussigné, certifie en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience. J'accepte que toute fausse déclaration volontaire puisse entraîner ma disqualification de la présente procédure d'appel d'offres ou de la résiliation du contrat que j'obtiendrais.

\_\_\_\_\_  
 (Signature) Date : \_\_\_\_\_

Nom et Prénoms : \_\_\_\_\_

Les données personnelles vous concernant seront traitées dans le respect de la loi N° 63/2004 relative à la protection des données à caractère personnel. Ces informations, collectées avec votre accord sont nécessaires à l'étude de votre soumission. Elles sont exclusivement destinées à nos services internes en charge de la gestion de la soumission.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition auprès de l'ASA-Bénin.

Les dossiers relatifs aux présent marché, y compris les données à caractère personnel, sont conservés au sein de l'ASA-Bénin jusqu'à l'achèvement de la procédure du marché, et dans les archives pour une période de 10 ans à compter de la signature du contrat. Les offres non retenues ne doivent quant à elles être conservées que pendant 5 ans à compter de la signature du contrat.

**NB : Joindre obligatoirement à chaque CV une copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité, des diplômes et certificats, et des preuves des expériences.**



### Annexe 9 : Modèle de Structuration de la proposition financière

Les prix doivent être libellés en Francs CFA (XOF) HT.		Details	Année 1	Année 2	Année 3
Volet 1 Build (Mise en service)	Build Plateforme				
	Customisation Plateforme				
	Autres coûts				
Volet 2 Projet de mise en service	Services professionnels (charges dédiées				
	Training continu				
	Autres coûts				
Volet 3 Exploitation	Coûts d'exploitation (entretien) annuels si applicable				
	Autres coûts				
	Training continu des acteurs de l'éco-système				
Volet 4 Accompagnement de l'éco-système	Autres coûts				
	A préciser (un type de licence par ligne)				
	A préciser (un type de licence par ligne)				
Licence	par utilisateur / an (0-100 000 users)				
	par utilisateur / an (100 000 à 500 000 users)				
	par utilisateur / an (500 000 à 1 000 000 users)				
Fees unitaires (si applicable)	par utilisateur / an (> 1 000 000users)				